

L'année inattendue

2020 promettait d'être une année riche en événements importants pour la vie démocratique et sans doute en décisions stratégiques pour faire face aux enjeux énergétiques et climatiques. Après la période des vœux, une tension commençait à s'imposer pour aboutir... aux élections municipales les plus longues que la France ait connues et surtout à la crise sanitaire la plus

inattendue qui soit. Les chantiers ont stoppé ; les services ont fait face au mieux, en télétravail parfois improvisé. Puis avec le déconfinement est arrivée la nécessité d'apprendre de nouveaux gestes pour rester efficaces tout en se protégeant et protégeant les autres. Nous en sommes là : répondre aux besoins des collectivités, redémarrer l'activité et faire en sorte de la maintenir

pour éviter aux héraultais la pire crise sociale après la crise sanitaire. Prolongeons la période des vœux : que cette crise nous apprenne à limiter notre impact sur la planète ; que de nouvelles relations – peut-être plus distancées, mais plus respectueuses – régissent les rapports entre ses habitants.
Jacques Rigaud,
Président d'Hérault Energies

Renouvellement des contrats de concessions électricité

Les 12 et 13 mars derniers, Hérault Energies a signé respectivement avec ENEDIS et la Coopérative d'Electricité de Saint Martin de Londres de nouveaux contrats de concession pour le service public de développement et d'exploitation du réseau de distribution d'électricité. D'une durée de 30 ans ces contrats établissent les bases, très détaillées, des relations qui devront exister entre l'autorité organisatrice de la distribution d'électricité et les gestionnaires de réseau. Ces contrats ont été rédigés sur la base d'un état des lieux très poussé et partagé et prévoient des révisions régulières à l'issue de chaque plan pluriannuel d'investissement du concessionnaire. Ils garantissent un investissement de haut niveau de sa part, qui sera suivi très attentivement par notre syndicat. L'enjeu est de maintenir tout au long et à l'échéance du contrat, un réseau de distribution et une fourniture d'électricité de qualité répondant aux évolutions des besoins des héraultais.

A NOTER

Septembre Réunions informations fin TRV voir article ci contre / **Septembre Assemblée générale** / **Octobre Réunions info sur l'extinction nocturne** / **12 novembre Salon des maires de l'Hérault** Béziers

Fin des tarifs réglementés de vente gaz électricité #achats d'énergies

Au 31 décembre 2020, si vous n'avez pas souscrit à une nouvelle offre de marché, vous basculerez automatiquement en offre de marché auprès de votre fournisseur actuel sans pouvoir en négocier le prix.

La loi du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat prévoit que les collectivités ne seront plus éligibles au Tarif Réglementé de Vente d'électricité Tarif Bleu / C5 en 2021 (sites < 36 kVA) et de gaz naturel à compter du 1^{er} janvier 2021.

Hérault Energies a anticipé cette disparition et a fait le nécessaire pour cette transition. Tous les marchés ont été attribués jusqu'à 2022.

>>> Groupement d'achat gaz / électricité

Hérault Energies coordonne un groupement de commandes pour les achats d'énergies du 01.01.2021 au 31.12.2022.

Dans le cadre de ce marché, vous aurez la possibilité de participer à un marché de fourniture d'électricité pour les installations d'éclairage public et fourniture d'électricité pour les bâtiments (= ex tarifs bleus = C5). Pour les acheteurs Héraultais, Hérault Energies prendra la responsabilité de la bonne exécution du marché et assurera un contrôle plus élargi des fournisseurs.

Le membre devra seulement contrôler le volume consommé.

Pour l'électricité, vous êtes concernés si la collectivité emploie plus de 10 personnes ou dispose d'un montant de recettes supérieur à 2 millions d'euros.

>>> Un calendrier à respecter

Vos contrats en cours sont maintenus (sans changement de puissance souscrite ou d'option tarifaire) jusqu'au 31 décembre 2020.

Puis les contrats d'électricité et gaz au TRV prendront automatiquement fin au 31 décembre 2020.

Vous devrez avoir souscrit, avant cette

date, une offre de marché adaptée à vos besoins auprès du fournisseur de votre choix, dans le respect des règles de la commande publique.

>>> 6 réunions d'informations

Le syndicat organise des réunions d'informations sur inscription pour faire le point sur la fin des TRV et bien en comprendre les contraintes et enjeux.

septembre : 16/24, Pézenas - 17/21, Nîmes - 25, St Gély du Fesc - 28, Montpellier

// **Sonia Gaillard** 04 67 09 31 31
s.gaillard@herault-energies.fr

Construction d'une chaufferie au bois à Montpellier

Montpellier s'est dotée d'une démarche de ville en transition écologique. A ce titre, elle recherche les opportunités de réduire sa consommation d'énergies fossiles tout en maîtrisant ses coûts de fonctionnement. Dans ce cadre le groupe scolaire Blaise Pascal va être équipé d'une chaufferie au bois en remplacement de deux chaudières au gaz vétustes. Cet équipement, dont la maîtrise d'ouvrage déléguée a été confiée à Hérault Energies dans le cadre du programme Hérable a fait l'objet de demandes de financement à l'ADEME, la Région et le Département. La ville a précédé ce chantier d'une réfection des réseaux de chauffage et le poursuivra par l'adaptation du système de gestion technique existant qui permet une gestion optimale à distance. Le projet d'une puissance de 120 kW (chaudière bois plus chaudière gaz en secours) comprend une réserve de granulés de bois de 8 tonnes et alimentera l'école maternelle Sarah Bernhardt, l'école primaire Blaise Pascal et la cantine commune.

Le site web relooké !

La précédente version de notre site datait de 2009, il était temps de le repenser de A à Z ! **Plus simple et plus clair**, le site internet a subi un profond lifting marqué par une nouvelle ergonomie et un graphisme plus moderne. La page d'accueil propose des informations variées, comme des actualités, des accès rapides, un agenda ou encore les publications. Dans un souci de clarté et de simplification, les menus institutionnels reprennent les grands secteurs d'activités du syndicat et les contenus ont été épurés et simplifiés. www.herault-energies.fr

Analyse gratuite de votre patrimoine bâti #transition énergétique

Hérault Energies a été lauréat au « Programme ACTEE – AMI CEDRE » suite à une candidature conjointe avec 4 syndicats d'énergies de la Région Occitanie.

Hérault Energies bénéficie désormais de fonds pour financer les coûts organisationnels liés aux actions d'efficacité énergétique dans le patrimoine de ses collectivités membres et a pu **recruter un nouvel agent dédié à cette mission.**

Le programme ACTEE résulte d'un financement croisé entre Hérault Energies et la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies) par le biais des CEE (Certificats d'Économies d'Énergies). En effet, le dispositif des CEE est un outil structurant obligeant les fournisseurs d'énergie à mener et/ou financer des actions contribuant à des économies d'énergies.

>>> Le Conseil en orientation énergétique pour vous aider à développer des projets de rénovation énergétique

Le service Maîtrise de l'énergie intervient auprès de chaque collectivité dans une optique systématique de réduction des consommations d'énergie et de développement des énergies renouvelables. C'est une démarche globale qui comporte des entretiens avec le maître d'ouvrage pour connaître le patrimoine, l'analyse et la visite des bâtiments et installations. Les conclusions sont livrées dans un rapport de synthèse.

>>> Une prestation financée par le syndicat

La réalisation des études, l'accompagnement pour les financements, marchés... ne nécessitent aucune participation de la commune. Cependant, les investissements éventuels (travaux...) résultant des conclusions de l'étude ne pourront bénéficier des financements du programme ACTEE mais pourront être potentiellement éligibles à d'autres programmes en place.

// Simon Corbin
s.corbin@herault-energies.fr

Vous constatez un souci sur les réseaux ? Signalez-le ! #concessions



Le contrôle des concessions est l'action la moins visible d'Hérault Energies mais elle est primordiale pour la qualité du service public de distribution de l'énergie.

Les différents réseaux fonctionnent grâce à des équipements et infrastructures techniques. Les poteaux, câbles, armoires peuvent être endommagés et nécessitent une intervention. Le syndicat veille au respect des obligations des concessionnaires (ENEDIS, CESML, GRDF) en termes de qualité du service rendu au consommateur, de sécurité, de continuité de la fourniture...

>>> Exemple concret : la Ville de Bessan

Plusieurs quartiers étaient victimes de nombreuses coupures d'électricité et micro-coupures. Le syndicat a accompagné la Mairie et l'adjoint en charge du projet, pour l'élaboration d'un nouveau schéma directeur des installations de distribution d'électricité. Cette démarche partenariale a abouti à la dépose

de l'ancien transformateur aérien et la pose d'un nouveau plus puissant en souterrain. Vous pouvez signaler toutes anomalies (chutes de tension, problème d'alimentation, élagage...) à notre service Contrôle des Concessions qui se rapprochera du concessionnaire concerné.

// **Cassandra Rigaud** c.rigaud@herault-energies.fr

Nouvelle publication Une nouvelle plaquette de présentation de l'activité du syndicat est téléchargeable sur le site internet / **Ça bouge en interne** *Départ* : Vincent Vandeveld, Paule Drevot *Arrivée* : Nadine Ouattara (Marchés publics), Yolande Rodriguez (Finances), Simon Corbin (Maîtrise de l'énergie)

Rappel // Élections délégués et fiches de renseignements Suite aux élections municipales, le syndicat met à jour sa base de données «communes adhérentes». Un questionnaire a été adressé par mail (lien également disponible sur le site internet). Nous vous remercions de bien vouloir le remplir et de nous retourner les délibérations pour la désignation de vos représentants.